



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/623  
9 juillet 1998

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

LETTRE DATÉE DU 30 JUIN 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE  
CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DU ROYAUME-UNI  
DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD AUPRÈS DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la Présidence  
au nom de l'Union européenne sur le Cambodge (dont copies ci-jointes en langue  
française et anglaise) publiée le 25 juin 1998.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

Représentant permanent adjoint du  
Royaume-Uni auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) Stephen GOMERSALL

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration publiée à Bruxelles le 25 juin 1998 de la Présidence  
au nom de l'Union européenne sur le Cambodge

L'Union européenne attache une grande importance à la tenue d'élections libres et régulières au Cambodge, le 26 juillet 1998. Elle a démontré son attachement à la démocratie au Cambodge en fournissant à ce pays une assistance électorale pour un montant de 11 millions de dollars.

Une grande partie de cette assistance a été destinée principalement à créer les conditions permettant la tenue d'élections libres et régulières. L'Union juge encourageant que le programme d'enregistrement des électeurs, qu'elle a financé, ait été mené à bien et que les parties politiques aient fait campagne de manière pacifique dans l'ensemble du pays.

Maintenant que débute la campagne officielle, l'Union européenne engage le Gouvernement cambodgien à continuer d'améliorer la situation en oeuvrant davantage à l'instauration d'un climat politique propre à favoriser la tenue d'élections libres et régulières. Elle est particulièrement préoccupée par les meurtres extrajudiciaires et les autres violations des droits de l'homme et elle engage le Gouvernement cambodgien à enquêter d'urgence sur ces crimes et à traduire leurs auteurs en justice. L'Union européenne encourage en outre le Gouvernement cambodgien à empêcher toute forme d'intimidation politique, de violence ou de pratique irrégulière au cours du processus électoral et à faire en sorte que les dirigeants de l'opposition et leurs partis puissent accéder équitablement aux médias.

L'Union européenne engage vivement la Commission électorale nationale à toujours agir en toute indépendance et à promouvoir activement l'éducation des électeurs, en mettant l'accent en particulier sur le secret du vote, ainsi qu'à renforcer la confiance dans la régularité du processus électoral.

L'Union européenne encourage tous les partis politiques à coopérer, pour leur part, en vue de résoudre les questions en suspens. L'Union attache une grande importance à ce que tous les partis politiques participent pleinement aux élections. L'Union européenne a pris acte avec satisfaction de la déclaration de Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk, selon laquelle tous les Cambodgiens devraient voter en fonction de leurs préférences personnelles.

L'Union européenne enverra une équipe de plus de cent observateurs à court terme des élections pour compléter l'équipe d'observateurs à long terme qui se trouve déjà au Cambodge. L'Union ne doute pas que cette équipe, qui coopérera étroitement avec les Nations Unies et avec des observateurs d'autres pays et organisations, sera en mesure d'apprécier si les élections du 26 juillet sont libres et régulières. L'Union attache la plus grande importance à la sécurité de tous les observateurs internationaux. Il appartient au Gouvernement cambodgien d'assurer en permanence la sécurité de tous les observateurs internationaux pendant la durée de leur mandat.

/...

L'Union européenne estime que des élections couronnées de succès marqueraient une étape importante dans le développement politique et économique du Cambodge.

Les pays d'Europe centrale et orientale, la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovénie, la République tchèque et Chypre associés à l'Union européenne et les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.

-----